

Secrétariat

Monbijoustrasse 61
3007 Berne

Tél.: 031 351 38 28

coordination@inter-pret.ch

www.inter-pret.ch

INTERPRET

Schweizerische Interessengemeinschaft für
interkulturelles Dolmetschen und Vermitteln

Association Suisse pour l'interprétariat
communautaire et la médiation interculturelle

Associazione svizzera per l'interpretariato
e la mediazione interculturale

Procès-verbal de l'assemblée des membres du 8 mai 2018

« Le Cap », Predigergasse 3, Berne

Excusés/es :	2 membres du comité, 2 membres collectifs, 3 membres individuels
Présent-e-s :	6 membres individuels, représentant-e-s de 12 membres collectifs, total de 20 personnes
Comité :	Claudia Friedl (présidente, direction de la séance), Fiammetta Jahreiss (vice-présidente), Ariane Montagne, Barbara Ackermann, Claudia Studer, Necdet Civkin, Regina Bühlmann
Collaborateurs/trices :	Neela Chatterjee, Lena Emch-Fassnacht, Susanna Paoletti, Isabelle Wienand
Interprètes :	Regula Pickel, Veronika Westphal
Procès-verbal :	Michael Müller, secrétaire général

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue, personnes excusées et ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des membres du 16 mai 2017
3. Approbation du rapport annuel 2017
4. Comptes annuels et rapport de révision
 - a. Approbation des comptes annuels 2017
 - b. Approbation du rapport de révision
5. Election de l'organe de révision
6. Présentation du budget 2018
7. Informations sur les projets les plus importants pour 2018
 - a. Projet pilote d'interprétariat par vidéoconférence
 - b. Projet de la plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire
 - c. L'interprétariat dans la nouvelle procédure d'asile
 - d. Clarification des rôles et des fonctions dans le système global de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle
8. Interventions personnelles
9. Divers

Procès-verbal

1. Allocution de bienvenue et ordre du jour

Claudia Friedl salue les personnes présentes et remercie les deux interprètes de rendre possible cette assemblée des membres. En premier lieu, elle fait une rétrospective sur l'année passée et constate qu'elle a été mouvementée : l'office de qualification a été transféré à Berne, un nouveau contrat de subvention a été négocié. De toute part, toutes les personnes impliquées ont fourni un travail considérable. En se référant à une récente intervention parlementaire (interpellation 18.3172 de Barbara Steinemann, UDC, « Interprètes communautaires : une industrie sociale florissante »), elle souligne le fait que, notamment dans la communication et dans le travail de sensibilisation, il semble qu'il reste du pain sur la planche, afin de renforcer l'acceptation et la compréhension de l'importance de l'interprétariat communautaire professionnel.

Elle présente les collaborateurs/trices d'INTERPRET présent-e-s et les remercie, ainsi que toutes les institutions partenaires d'INTERPRET, et notamment tou-te-s les interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s pour leur engagement.

Elle informe que deux membres du comité (Barbara Cavelti et Barbara Ouedraogo) et trois membres individuels se sont excusés.

L'ordre du jour est adopté sans ajouts.

2. Procès-verbal de l'assemblée des membres du 16 mai 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, par les membres, avec les remerciements de Claudia Friedl.

3. Rapport annuel 2017

Le rapport annuel a déjà été envoyé sous format Newsletter et est accessible en ligne depuis fin mars. Les personnes présentes n'ont ni questions ni remarques y relatives, le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes annuels 2017 et rapport de révision

Michael Müller explique deux positions du bilan dont le montant est inhabituellement important : les débiteurs sont élevés parce que le paiement final du SEM après la clôture de la période de programme 2014-2017 ainsi que les subventions du SEFRI pour l'examen professionnel 2017 manquaient encore au moment du décompte. En ce qui concerne les fonds, il s'agit de ressources pour des projets réalisés au-delà du changement d'année et dont le « capital de projet » restant a été comptabilisé comme réserve sous forme de fonds affectés à court terme.

Le rapport du réviseur Pascal Meier de AAA services fait partie intégrante du rapport annuel et a déjà été mis à disposition des membres au préalable.

Le décompte 2017 et le rapport de révision sont adoptés à l'unanimité, et il est donné décharge au comité.

5. Election de l'organe de révision

Le secrétaire général et le comité proposent de confier le mandat de révision selon le standard du contrôle restreint à AAA services Meier et Franzelli pour une année supplémentaire. Cette proposition est adoptée, AAA services Meier et Franzelli sont élus organe de révision pour l'exercice 2018, par l'assemblée des membres, à l'unanimité.

6. Budget 2018

Michael Müller présente et explique les chiffres bruts principaux du budget 2018 :

	Association	Programme subventionné (centre de compétence et office de qualification)	Brevet fédéral	Projets
Recettes	29 400	93 260	108 500	87 174
Dépenses	29 875	441 160	110 600	93 243
Attribution des subventions	0	347 900	2100	0
Gain / perte	- 475	0	0	- 6069
Gain / perte y compris projets	- 6544	0	0	0

A l'exception du budget de l'association, dans lequel un déficit est attendu, il s'agit d'un budget équilibré. Le déficit est dû en grande partie à l'étude accompagnant le projet pilote de vidéoconférence, qui génèrera vraisemblablement des coûts dépassant les ressources réellement disponibles pour le projet. Comme il s'agit d'une étude extrêmement importante, dont les résultats profiteront certainement à l'ensemble de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle, le secrétaire général et le comité proposent que les dépenses supplémentaires soient couvertes par la caisse de l'association. Cette manière de faire leur paraît justifiée et financièrement supportable.

Mise à part cette garantie de déficit, les différents domaines sont clairement délimités les uns par rapport aux autres. Les coûts relatifs à l'infrastructure (loyer, téléphone, internet, informatique, etc.) sont répartis proportionnellement sur tous les centres de coûts, selon l'effectif du personnel. Cela garantit que tous les projets de l'association livrent à la base commune de l'infrastructure une contribution correspondant à la charge de travail fournie.

L'assemblée des membres prend connaissance du budget 2018, sans apporter ni questions ni remarques.

7. Projets les plus importants pour 2018

Michael Müller esquisse les principaux projets et sujets de l'année en cours :

a. Projet de la formation intensive

Les trois formations intensives prévues et soutenues financièrement par le SEM sont terminées et évaluées. Les expériences ont été majoritairement positives. Les personnes ayant participé offrent le potentiel recherché : il existe des personnes qui satisfont entièrement ou en grande partie au profil élevé d'exigences et qui sont en mesure de suivre les deux modules de formation 1 et 2, dans le format de la formation intensive. Ce format a également fait ses preuves, permettant une meilleure continuité, un approfondissement plus important, un lien plus facile à établir entre les contenus et aussi un lien plus étroit entre les participant-e-s ainsi qu'avec les intervenant-e-s principaux/ales. Par contre, les participant-e-s ont rencontré des difficultés au niveau de l'intégration du marché du travail. La plupart d'entre eux n'ayant pas rejoint la formation par le biais de services régionaux d'interprétariat, ce raccordement leur faisait défaut ; et bien que les besoins des services d'interprétariat aient été pris en compte lors de l'établissement du profil d'exigences, l'intégration des participant-e-s dans la pratique a représenté un défi important.

Contrairement à ce qui avait été attendu, seule une petite partie des participant-e-s ont dû solliciter le soutien prévu pour l'acquisition et l'attestation du niveau de langue B2. De manière générale, les formations ont généré moins de coûts que prévu et le projet bénéficie donc d'un montant restant qui permettrait la réalisation d'une quatrième formation.

Au vu des difficultés évoquées plus haut, l'organisation d'une formation intensive supplémentaire ne serait pertinente qu'en Suisse romande, où les centres test pour la procédure d'asile accélérée, dans le cadre de la protection juridique, créent un nouveau domaine d'intervention. Les participant-e-s de la troisième et d'une éventuelle quatrième formation intensive pourraient y travailler. Les négociations avec le SEM au sujet de l'emploi des moyens restants pour une telle formation supplémentaire sont encore en cours.

b. Projet pilote d'interprétariat par vidéoconférence

Le projet pilote a débuté avec un peu de retard dans la mise en œuvre pratique. Les premiers entretiens avec l'interprétariat par vidéoconférence ont eu lieu (Berne, Suisse orientale) ou auront lieu prochainement (Bâle). La collaboration avec SAVD Videodolmetschen GmbH est judicieuse car la qualité et la sécurité de la transmission présentent un niveau extrêmement élevé. Cela permet de mettre l'accent sur le format de l'interprétariat ou de la collaboration via vidéo, sans que d'éventuelles difficultés techniques ne viennent entraver l'intervention. Cependant, les préparations ont déjà mis en évidence le fait que l'interprétariat par vidéoconférence est très complexe, techniquement exigeant et donc plutôt coûteux.

La formation des interprètes qui interviendront par vidéoconférence dans le cadre du projet pilote a été effectuée en collaboration avec la ZHAW (haute école zurichoise pour sciences appliquées) et la BDÜ (association professionnelle allemande des interprètes et des traducteurs). L'évaluation du suivi est réalisée par Büro Brägger, avec un soutien financier de l'OFSP et des prestations propres importantes d'INTERPRET.

c. Pré-projet de plate-forme commune pour l'interprétariat communautaire

Dans le pré-projet pour une plate-forme commune, un groupe de travail (constitué d'INTERPRET et des services d'interprétariat verdi, comprendi?, AOZ Medios, Linguadukt AG/SO et Linguadukt beider Basel) a établi un vaste catalogue d'exigences et a demandé des réponses et des propositions à douze fournisseurs connus de solutions de plate-forme

techniques. Parmi les dix réponses reçues, les trois les plus prometteuses ont été sélectionnées et examinées de plus près, dans le cadre d'une présentation avec une session de questions. Des clarifications détaillées et des négociations sont actuellement en cours avec le prestataire le plus convaincant. D'ici au 1^{er} septembre, le groupe de travail présentera un concept détaillé, dans lequel toutes les questions en suspens seront si possible thématiques et clarifiées.

Les signaux émis par la Confédération et les cantons ainsi que la conviction des services d'interprétariat participant coïncident avec le point de vue d'INTERPRET selon lequel la qualité atteinte par les offres et les structures actuelles ne peut être maintenue durablement que par l'utilisation commune d'une plate-forme. Toutefois, l'urgence du passage sur cette dernière n'est pas du tout la même pour les différents services d'interprétariat. Le pré-projet, dans lequel INTERPRET joue surtout le rôle d'animateur tandis que les décisions sont prises par le bas, soit par les services d'interprétariat qui y participent, tient compte de ce fait.

d. Clarification des rôles et des fonctions

En tant que communauté d'intérêts, INTERPRET est régulièrement confrontée à la question de son propre rôle dans le système global de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle. Son rôle dans le domaine de la qualification est clairement défini et n'est remis en question par aucune partie : en sa qualité d'organisation responsable du système de qualification, les tâches de l'assurance qualité de la formation et dans le domaine de la procédure de qualification sont sans équivoque. En ce qui concerne les relations publiques au niveau supérieur, intrarégional/national voire international, le rôle d'INTERPRET est clair. Au niveau des prestations réelles d'interprétariat, où les services d'interprétariat sont les principaux acteurs, la fonction d'INTERPRET est beaucoup moins évidente. Dans le contexte d'une éventuelle plate-forme commune, mais aussi en réaction aux résultats de l'étude relative à l'assurance qualité dans l'interprétariat communautaire et dans la médiation interculturelle (voir www.inter-pret.ch > INTERPRET > Projets et publications), INTERPRET et les offices fédéraux concernés souhaitent effectuer une clarification des rôles, afin d'éclaircir si INTERPRET devrait ou non assumer aussi une fonction à ce niveau.

8. Interventions personnelles

Aucune intervention personnelle n'a été effectuée.

9. Divers

Claudia Friedl évoque le fait que l'année prochaine, INTERPRET fêtera ses 20 ans d'existence. Le comité souhaite célébrer cela dans le cadre d'une assemblée générale adaptée à cet événement et toute idée et proposition sont les bienvenues.

Claudia Friedl clôt la partie statutaire de l'assemblée des membres et invite toutes les personnes présentes à la deuxième partie, lecture et discussion avec Mascha Dabić, suivies d'un apéritif.

Mai, 2018



Claudia Friedl, présidente



Michael Müller, secrétaire général / procès-verbal